

# Actualité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **111 (2013)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Dossier «Afrique: vers l'abandon de l'excision?»

Dans son édition de février 2013 (numéro 156), le magazine belge «axelle» publie un excellent dossier de six pages signé par Sabine Panet et résumé comme suit: «L'excision sera-t-elle bientôt enterrée? C'est l'espoir que nourrissent des organisations de terrain et des communautés africaines. De l'Égypte à l'Éthiopie en passant par le Sénégal, diverses initiatives locales ont amené certains groupes de population à protéger leurs filles contre cette tradition aux conséquences ravageuses. Dans ces villages où exciser se conjugue au passé, les femmes prennent une autre place dans la société et cet exemple positif se propage comme une bonne nouvelle.»

Seul magazine féministe en Communauté française de Belgique, «axelle» propose chaque mois divers regards sur le monde, ici et ailleurs, avec l'envie que l'égalité devienne enfin réalité.

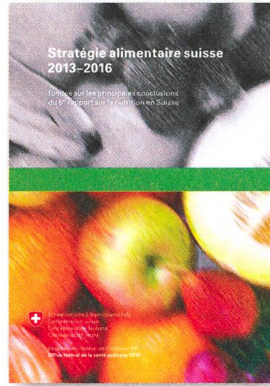
Voir aussi: [www.axellemag.be](http://www.axellemag.be)

## Semaine européenne de la vaccination 2013

La prochaine Semaine européenne de la vaccination aura lieu du 20 au 27 avril 2013. Dans le cadre de cette action, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) diffuse un flyer (en français, allemand, italien et anglais) pour annoncer l'existence d'un carnet de vaccination électronique qui a été élaboré par la Professeure Claire-Anne Siegrist.

Les flyers peuvent être téléchargés sur le site [www.mesvaccins.ch](http://www.mesvaccins.ch)

## Le 6<sup>e</sup> rapport sur la nutrition en Suisse



Les rapports sur la nutrition en Suisse constituent un moyen efficace de faire le bilan dans ce domaine. Publiés tous les sept ans, ils décrivent la situation contemporaine en matière de nutrition, permettant ainsi de prendre des mesures ciblées pour améliorer l'état de santé de la population suisse. Les rapports des années 2005 et 2012 sont disponibles gratuitement sous forme électronique. Il existe également en version PDF une brochure «Stratégie alimentaire suisse 2013-2016» résumant en 20 pages les principales conclusions du 6<sup>e</sup> rapport sur la nutrition en Suisse.

Voir aussi: [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch) » thèmes » nutrition et activité physique

## Vaccination contre la coqueluche

En 2012, environ 7400 cas de coqueluche ont été déclarés en Suisse; ce qui signifie près de deux fois plus qu'en 2011. Comme il s'agit d'une maladie particulièrement dangereuse pour les nourrissons, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) ont revu et adapté les recommandations de vaccination contre la coqueluche, lors de leur évaluation annuelle des vaccinations recommandées en Suisse (Plan de vaccination).

La vaccination est recommandée aux femmes enceintes dont le dernier rappel contre la coqueluche remonte à plus de 5 ans.

En outre, un schéma de vaccination accéléré en trois doses à 2, 3 et 4 mois est recommandé pour les nourrissons qui

fréquenteront une structure d'accueil collectif (crèche, maman de jour, groupe de jeu, etc.) avant l'âge de 5 mois.

Les recommandations de vaccination contre la coqueluche déjà en vigueur restent valables: trois doses à 2, 4 et 6 mois, une dose entre 15 et 24 mois et une dose entre 4 et 7 ans.

Depuis 2012, un rappel est recommandé aux adultes entre 25 et 29 ans ainsi qu'à toute personne dont la dernière vaccination remonte à plus de 10 ans et qui est en contact régulier avec des nourrissons de moins de 6 mois.

Source: Communiqué de presse OFSP du 25. 2. 2013

## Diane 35 et ses génériques: Swissmedic fait le point

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) va retirer du marché français le médicament Diane 35 et ses génériques. Contrairement à la France, l'autorisation délivrée en Suisse à ces préparations hormonales combinées est restreinte aux femmes qui présentent de l'acné et certains autres troubles cutanés et qui souhaitent également une contraception. Dans cette indication, ces préparations peuvent continuer à être utilisées.

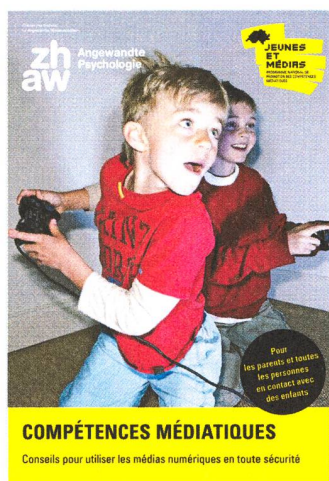
Diane 35 et ses génériques sont autorisés en Suisse dans le traitement de l'acné (résistante à d'autres thérapies) et de certains troubles cutanés («manifestations d'hyperandrogénie») chez les femmes qui souhaitent également une contraception. L'indication comme contraceptif uniquement n'est pas autorisée. Les risques majeurs, à savoir les thromboses veineuses et les embolies pulmonaires, sont par ailleurs connus de longue date. Ils sont rares, mais potentiellement graves. Leur incidence (environ 1:1000) est comparable à celle observée avec les pilules contraceptives de troisième et quatrième génération et deux fois plus élevée qu'avec celles de deuxième génération.

Vous trouverez sur le site de Swissmedic les toutes dernières informations sur cette catégorie de médicaments, leur sécurité et les mesures de précaution à observer.

[www.swissmedic.ch](http://www.swissmedic.ch)

Source: Swissmedic, février 2013

## Cyberharcèlement, jeux, smartphones: ce que les parents veulent savoir



Le programme national Jeunes et médias met désormais à disposition du public la brochure «Compétences médiatiques: conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité». Ce guide apporte des réponses scientifiquement étayées aux principales questions que se posent les parents sur l'utilisation des médias par leurs enfants.

Elaboré par une équipe de recherche en psychologie des médias de la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW), ce guide fait partie du programme «Jeunes et médias» mis en œuvre par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). La 2<sup>e</sup> édition a été entièrement revue et actualisée. Des références ont été ajoutées pour permettre aux lecteurs d'en savoir plus en consultant les ouvrages, les études et les sites Internet contenant du matériel pédagogique relatif aux médias.

La brochure est disponible gratuitement. Elle peut être commandée à l'adresse électronique [verkauf.zivil@bbl.admin.ch](mailto:verkauf.zivil@bbl.admin.ch) en précisant le numéro de commande: 318.850.f pour le français, 318.850.d pour l'allemand ou 318.850.i pour l'italien.

## «Santé 2020»: une stratégie globale en faveur du système de santé

Le Conseil fédéral a approuvé en janvier 2013 la stratégie globale «Santé2020». Touchant l'ensemble du système de santé, celle-ci comprend 36 mesures visant à assurer la qualité de vie, à renforcer l'égalité des chances, à améliorer la qualité des soins et à optimiser la transparence. La mise en œuvre de ces mesures se fera progressivement au cours des prochaines années, et ce, de concert avec les principaux acteurs impliqués. Le but visé consiste à aménager le système de

santé suisse de manière optimale afin de pouvoir relever les défis à venir et faire en sorte qu'il reste financièrement supportable.

Le rapport complet et ses graphiques complémentaires se trouvent sur: [www.gesundheit2020.ch](http://www.gesundheit2020.ch)

## «Protection de la sphère privée et des données au travail – un droit légitime»



La sphère privée est un bien fondamental qui requiert une protection particulière. Ceci vaut également dans le monde du travail, aspect auquel l'employeur doit porter une attention particulière. Cependant, la sphère privée de l'employé s'arrête là où commencent les intérêts commerciaux de l'employeur ou là où la loi le prescrit. Une nouvelle brochure (12 pages) résume ces questions. Conçue comme une introduction à la problématique, cette brochure informe sur les obligations de l'employeur lorsqu'il installe une vidéosurveillance, sur les dispositions à prendre lorsqu'un employé passe trop de temps à surfer sur la toile ou sur le fait

que l'employeur ne peut consulter que des sources accessibles au public lorsqu'il veut s'informer sur des postulants. La brochure peut être commandée gratuitement auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence et téléchargée à partir du site: [www.leprepose.ch](http://www.leprepose.ch)

Source: Service d'information du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, 28.1.2013